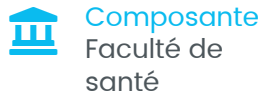


UE12 – Psychologie – Droit



En bref

- › Langue(s) d'enseignement: Français
- › Ouvert aux étudiants en échange: Oui

Présentation

Description

- En autonomie, en ligne sur Moodle :
 - Activités commentées et corrigées d'auto-évaluation,
 - QCM corrigés d'apprentissage et d'évaluation.
 - Forums
- En présentiel :
 - CM podcastés avec les supports des enseignants.

Objectifs

Psychologie :

Acquérir une connaissance générale des différents domaines de la psychologie tant dans son approche théorique que méthodologique.

Les enseignements de psychologie de l'UE 12 proposent une sensibilisation aux facteurs de vulnérabilités psychologiques et aux processus psychiques à l'œuvre dans nos conduites au quotidien, et plus spécifiquement en contexte de santé.

Dans cet objectif, les apports de la psychologie dans la compréhension des conduites humaines et de la vie psychique seront présentés dans les domaines de la santé, de la maladie et de la psychopathologie. Ce cours se centre spécifiquement sur les champs de la psychologie clinique, dans ces différentes approches, de la personnalité et de la psychologie de la santé appliquée à différents contextes (déclaration d'une maladie, diagnostic d'un cancer, exposition à un événement traumatique, par exemple). Un temps sera également consacré aux méthodes (quantitatives, qualitatives, expérimentales) et outils utilisés en psychologie et à leurs limites. Enfin, les approches de la psychopathologie et psychologie clinique psychanalytique seront développées et définies à travers les définitions d'origine de la démarche clinique. Des illustrations trouvant des résonances en médecine seront abordées.

Droit public :

Renforcement des connaissances en droit ; Initiation au droit public.

Le cours de droit dispensé dans le cadre de l'UE 12 se présente comme une initiation au droit public, qui est l'une des deux branches du droit (avec le droit privé). Il s'agira, plus spécialement ici, d'acquérir des connaissances en droit constitutionnel, science ayant pour objet l'étude des règles constitutionnelles, c'est-à-dire des règles qui se rattachent à la Constitution.

Ce cours proposera une présentation des trois grands concepts du droit constitutionnel (à savoir l'État, la Constitution et le pouvoir), ainsi que du droit constitutionnel français actuel, autrement dit celui de la Vème République (à travers divers aspects : notamment, les origines de ce régime politique, l'exécutif, le Parlement, le Conseil constitutionnel).

Liste des enseignements

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Introduction à la psychologie	Matière				
Psychologie clinique et de la santé	Matière	4h			
Approches cliniques	Matière	8h			
Initiation au droit public	Matière	16h			